



118, route de Grenoble
05107 Briançon

Tél : 04 92 25 31 31
Fax : 04 92 25 31 99

crpchantoiseau@fondationseltzer.fr
www.fondationseltzer.fr  



PÔLE FORMATION CHANTOISEAU



Livret d'accueil

Stagiaires en formation continue

Bienvenue à la Fondation Edith Seltzer.

Vous avez pris une décision engageante et forte : entrer en formation dans une dynamique de transformation de votre vie.

Toutes mes félicitations. La mission de l'équipe du centre de formation Chantoiseau est de vous accompagner tout au long de ce parcours qui parfois sera ardu, souvent remettant en doute les certitudes... mais soyez certain(e) qu'il s'agit d'une belle expérience, riche en découvertes multiples et dont vous ressortirez grandi(e).

L'ensemble des équipes pédagogiques et administratives ont à cœur de tout mettre en œuvre pour votre réussite.

De plus, le cadre de la Fondation vous offre l'opportunité de vous poser, au sein d'un écrin de verdure, dans des locaux adaptés et chaleureux. L'expertise reconnue du centre de formation pour la qualité de son travail au plus près de chacun est un atout incontournable. Toutefois, sans votre engagement actif, rien ne sera possible : nous attendons que vous soyez acteurs impliqués de votre parcours de votre formation.

Ensemble, nous pourrons alors, nous réjouir de votre belle réussite.

Sabine Amoretti,
Directrice Pôle Handicap et Formation



Sommaire

Présentation	4
• La Fondation Edith Seltzer	4
• Les formations du Pôle Formation Chantoiseau	5
• Le projet d'établissement	6
• La démarche qualité et certifications	7
• Le développement durable	10
Votre séjour parmi nous	11
Le centre	11
• L'accueil	11
• Les locaux	11
• La restauration	12
• L'hébergement	12
• L'affichage	12
La Formation	13
• Les dispositifs de prise en charge des frais de formation	13
• L'équipe du Pôle Formation	14
• La démarche pédagogique	17
• La personnalisation des parcours	17
• Les droits et devoirs des délégués	18
• L'utilisation des outils informatiques	19
• La protection des données	19
Plans et accès	20
• L'accès au Pôle Formation	20
• Les transports	20
• Le stationnement	20
• Plan d'accès au Pôle Formation	21
• Plan de la Fondation Edith Seltzer	22

Présentation

La Fondation Edith Seltzer

Les administrateurs et le personnel de la Fondation poursuivent le développement des missions de soins et de réinsertion, dont la pertinence s'impose toujours, 80 ans après la création des sanatoriums de Chantoiseau et du Bois de l'Ours. Notre objectif est de répondre d'abord aux besoins de la population locale et régionale.

Le respect de l'autre est l'une des valeurs essentielles qui nous rassemble. Aborder la personne dans sa globalité, respecter son intimité, ses choix, apporter une réponse adaptée à ses diverses difficultés sont autant d'expressions de la prise en compte de l'utilisateur.

Pôle Médical

Le Centre Médical Chant'Ours est un établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) en soins de suite et de réadaptation réparti sur les sites de Chantoiseau et du Bois de l'Ours : Gériatrie, Médecine Polyvalente, Psychiatrie, Diabétologie, Maladies de la nutrition, Maladies digestives et Addictologie.

- Hôpital de Jour : maladies digestives, métaboliques et endocriniennes
- Programme d'Education Thérapeutique ambulatoire Diabète, Obésité, Psychiatrie
- Livraison de repas diététiques à domicile, en institutions médico-sociales et scolaires

Le Centre de Santé Chant'Ours réalise des consultations externes en diabétologie, endocrinologie, gastro-entérologie, nutrition, ORL et algologie. Les centres de santé de Serre Chevalier proposent des consultations en médecine générale et petite traumatologie.

Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) offre des soins gratuits, à Briançon et dans le nord 05, pour les personnes souffrant d'addictions.

L'Accueil de jour est un accueil thérapeutique de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

La Plateforme Seltzer des aidants apporte des réponses personnalisées et diversifiées aux besoins et souhaits des aidants de personnes dépendantes.

Pôle Enfance et Social

Pôle Enfance

La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) accueille des enfants, de 4 à 18 ans, se trouvant en difficulté dans leurs familles. Est également proposé un service d'accompagnement pour les jeunes majeurs et un dispositif d'accueil modulable.

Pôle Social

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) proposent un accompagnement avec hébergement temporaire, sur Gap et Briançon, pour des personnes atteintes de maladies chroniques en situation de précarité et nécessitant des soins.

Située à Laragne, la Résidence Paramar est une résidence sociale qui propose un

habitat durable. Elle a vocation à accueillir des personnes isolées, désocialisées, qui en raison de troubles psychiques, de problème de santé ou d'addiction éprouvent des difficultés à se maintenir dans un logement autonome.

Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA Nord 05) propose un accueil, un hébergement et un accompagnement social et administratif de demandeurs d'asile admis au séjour.

Pôle Handicap et Formation

Handicap

Le Foyer accueil des adultes handicapés en Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyer Occupationnel de jour, en hébergement temporaire ou permanent et Foyer d'Hébergement. Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) propose des modes d'intervention diverses pour le maintien à domicile des personnes handicapées.

Formation

Organisme de formation de la Fondation Edith Seltzer, le Pôle Formation Chantoiseau propose aux demandeurs d'emploi, aux personnes en situation de handicap, aux salariés, et aux particuliers de se former à différents métiers.

Les formations du Pôle Formation Chantoiseau

Santé

- Auxiliaire de puériculture
- Aide-soignant
- Assistant de soins en gérontologie

Service à la personne

- Accompagnant éducatif et social sur les 3 spécialités
- Assistant de vie aux familles

Tertiaire administratif et de service

- Employé administratif et d'accueil
- Secrétaire assistant médico-social
- Secrétaire Assistant
- Secrétaire comptable
- Comptable assistant
- Comptable assistant sanitaire et social
- Réceptionniste en hôtellerie
- Gestionnaire de paie

Pour chacun de ces domaines, un dispositif de formations préparatoires est proposé en amont de ces formations qualifiantes.

Basée avant tout sur la professionnalisation des stagiaires, la pédagogie adaptée s'appuie sur les expériences acquises dans le cadre d'activités professionnelles antérieures, des stages en milieu professionnel et sur des situations professionnelles reconstituées.

Le Pôle Formation propose également des formations professionnalisantes à destination des établissements sanitaires, médico-sociaux, des entreprises ou collectivités, des salariés, des professions indépendantes, des particuliers. Notre catalogue de Formations Professionnalisantes Inter - Intra est consultable sur notre site www.fondationseltzer.fr.

Le projet d'établissement

Le projet de Fondation

Le projet de Fondation, aussi dénommé projet associatif, précise les valeurs, les orientations, clarifie les engagements pour les années qui suivent et oriente les choix du Projet d'Établissement de la Fondation Édith Seltzer. Élaboré puis approuvé par le conseil d'administration en avril 2017, il a été présenté aux professionnels par les administrateurs lors de l'assemblée du vendredi 23 juin 2017, avec l'affirmation de quatre engagements :

- une vision globale centrée sur la personne, ses ressources, ses compétences
- une conception co-constructive de l'action
- un choix de développement éthique et durable
- une volonté de partenariat et d'alliance

Ces engagements sont déclinés en six axes stratégiques :

- Maintien des activités médicales, médico-sociales et de formation, et orientation sur les besoins de la population proche
- Contribution au retour et au maintien à domicile des personnes par des accompagnements contextualisés
- Développement de partenariats et d'alliances
- Renforcement de la place des usagers
- Développement du rôle des bénévoles
- Affirmation de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Le projet d'établissement

Construit à partir du projet de Fondation, le Projet d'Établissement représente un outil de pilotage interne ; il fournit les repères et les références nécessaires afin de donner

du sens au travail de chacun. Sa préparation et son élaboration, que les salariés et les représentants des usagers se sont appropriés, permettent de faire le bilan de la période écoulée et donner des perspectives d'avenir. Il s'agit d'un document de référence pour la direction, les équipes ainsi que pour les autorités de tarification. Il est une pièce nécessaire pour la certification, les évaluations internes et externes, ainsi que pour les réponses aux appels à projet ou subventions.

Pour s'adapter à la diversité des activités de la Fondation Seltzer, tout en conservant une approche globale, le projet d'établissement a été divisé en six tomes ainsi que cette synthèse (Pôle Médical, Pôle Handicap, Pôle Formation, Pôle Enfance, Pôle Social, Services partagés).

Le projet a été élaboré de mi-2017 à fin 2018 en collaboration avec les administrateurs, les salariés et les partenaires au cours de plusieurs séances de travail. Le Pôle Formation a été particulièrement impliqué dans le parcours " Inclusions sociales : hébergement, emploi, formation, insertion... ".

Pour le Pôle Formation, les actions s'intègrent dans un projet global : Favoriser la réhabilitation et l'inclusion sociales et professionnelles des personnes en situation de handicap / Créer un nouvelle résidence pour les stagiaires du CRP.

Différentes actions vont en effet dans ce sens :

- Adapter l'offre de service aux potentialités des travailleurs handicapés sans solution d'employabilité ou de formation à la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Proposer une prestation d'emploi accompagné
- Créer une entreprise adaptée et/ou d'insertion par l'activité économique

Vous pouvez avoir accès au projet de Fondation et au projet d'établissement au secrétariat du Pôle Formation.

La démarche Qualité et certification

La démarche d'amélioration de la qualité permet d'assurer à nos clients que notre service est conforme à leurs attentes et aux pratiques reconnues dans notre secteur.



Un Comité de Pilotage Qualité rassemble des représentants des professionnels de l'équipe, assure le suivi des actions qualité qui découlent des engagements et coordonne le travail des différents groupes de travail.

La documentation de référence permet de guider les professionnels et d'harmoniser les pratiques, de la préparation de la session à la sortie du stagiaire.

L'évaluation du stagiaire et de la prestation permet d'améliorer nos prestations en définissant des actions d'amélioration si nécessaire.

Une revue qualité permet de s'assurer que les risques résiduels sont analysés afin de déterminer des mesures à intégrer dans les perspectives du rapport d'activité annuel.



Les engagements Qualité

Le Pôle Formation Chantoiseau a déterminé ses engagements Qualité qui s'adressent à ses clients : personnes accueillies, partenaires et personnel.

Les prestations

- Les services se concertent pour que les prestations se déroulent en cohérence.
- L'établissement met en œuvre les moyens correspondants à la spécificité des formations pour permettre la qualification des stagiaires.
- L'établissement fait appel, à des intervenants occasionnels pour leur expertise en complément des domaines de compétence de ses formateurs permanents.
- Les services assurent leurs missions dans un souci d'une prestation efficiente.

Le stagiaire

- Il est accueilli.
- Il est écouté.
- La confidentialité des informations est respectée.
- Il évalue sa progression avec l'équipe pédagogique, et médico-sociale s'il est en reclassement professionnel.
- Il est aidé dans son insertion sociale et professionnelle.
- Les chambres sont confortables et fonctionnelles.
- Les repas sont conformes à l'hygiène et répondent à l'état de santé de chacun.

Le personnel

- Il est reconnu dans son emploi et ses compétences.
- Il participe au travail d'équipe, ses propositions sont sollicitées et prises en compte.
- Ses connaissances sont actualisées et partagées.
- L'amélioration des conditions de travail est une préoccupation constante.



Les certifications et agréments qualité

Certifications AFNOR NF 214 : Formation continue hors alternance

Le centre de formation Chantoiseau s'est engagé dans la démarche de Certification NF services " Formation continue - Hors alternance " auprès d'AFNOR Certification, organisme certificateur indépendant.

Le premier certificat a été délivré suite à un audit initial en 2001, et maintenu depuis suite à des audits de surveillance et de renouvellement tous les 18 mois. Le dernier audit en avril 2017 a conduit au renouvellement du certificat le 7 mai 2017 pour une durée de 3 ans, prolongée jusqu'au 7 novembre 2020.

Démarche Qualité RESEAU et Performance Vers l'Emploi

Le centre de formation Chantoiseau s'est également engagé dans une démarche d'amélioration continue de la Qualité auprès de la région Provence Alpes Côte d'Azur. Tout d'abord de 2001 à 2009 avec la démarche qualité Formation Professionnelle Continue Commande Publique (FPC-CP). Puis en 2012, avec la démarche Qualité " Responsabilité Sociale et Environnementale pour l'Apprenant Usager " (RESEAU). Cette démarche s'articulant autour d'un diagnostic initial, puis d'un diagnostic final, deux diagnostics réalisés en 2013 et 2016 ont conduit à la conformité au référentiel RESEAU. Un 3^e diagnostic intégrant le référentiel Sanitaire et Social (SASO) a permis l'élaboration d'un contrat de progrès en 2018. Un audit de transition a été mené en 2018 sur le référentiel Performance Vers l'Emploi (PVE) puis un audit final en septembre 2019, ayant conduit à l'attribution du Label Qualité " Performance vers l'Emploi " le 16 janvier 2020 pour une durée de 3 ans.

Certification Qualiopi sur la base du Référentiel National Qualité

La loi du 5 septembre 2018 instaure l'obligation de certification pour tous les prestataires proposant des actions de formation, de formation par apprentissage, de Validation des Acquis par l'Expérience et de bilan de compétences.

Le centre de formation Chantoiseau est d'ores et déjà engagé dans cette démarche de certification auprès d'AFNOR Certifications pour ses propres activités : actions de formation et formation par apprentissage, ceci dans l'objectif d'être certifié pour l'échéance réglementaire du 1^{er} janvier 2022.

Agrément Organisme de Développement Professionnel Continu - ODPC

En juillet 2017, le Centre de formation Chantoiseau, par l'intermédiaire de la Fondation Edith Seltzer, a été enregistré et évalué favorablement par l'ANDPC (Agence Nationale du Développement Professionnel Continu) comme organisme de DPC habilité à dispenser des programmes de DPC.

Ces démarches sont des engagements dans la durée. Tous nos collaborateurs et partenaires se mobilisent afin de maintenir les engagements de performance avec comme objectif la satisfaction de vos attentes.

Le développement durable

Implantée depuis presque un siècle sur un territoire de haute montagne sensible aux changements climatiques, la Fondation Edith Seltzer contribue à répondre aux enjeux du développement durable et met en œuvre des actions afin de limiter l'impact de ses activités sur l'environnement : rénovation des bâtiments, installation de chaufferies bois-énergie et de panneaux solaires, valorisation des bio-déchets...

Nous incitons donc l'ensemble de nos usagers à prendre une part active à nos objectifs de développement durable en appliquant la charte ci-dessous.

La charte du développement durable

Les 9 engagements citoyens et éco-responsables au sein de la Fondation :

- Je quitte une pièce : j'éteins les appareils électriques (télévision, machine à café, ordinateur... et l'éclairage).
- Je limite ma consommation d'encre et de papier : j'imprime en noir et blanc, recto-verso et je réutilise le papier en brouillons.
- J'économise le chauffage : je ferme les fenêtres après avoir aéré et je règle le thermostat du radiateur de façon adaptée.
- Je consomme de l'eau sans gaspiller.
- Je respecte les consignes de tri (papier, verre, emballages, cartons, piles, cartouches...).
- Je commande en priorité des produits locaux ou régionaux et je me préoccupe de la façon dont ils ont été produits et comment ils vont être éliminés.
- Je commande le juste nécessaire afin d'éviter le gaspillage.
- Je prends soin de mon environnement (mégots dans les cendriers, déchets dans les poubelles appropriées...).
- J'optimise mes déplacements (transports en commun, covoiturage...).

Votre séjour parmi nous

Le Centre

L'accueil

L'accueil général de la Fondation Edith Seltzer est ouvert de 6 h à 22 h. Il peut être joint 24h/24 au 04 92 25 30 30 en cas de nécessité.

Le Pôle Formation Chantoiseau est ouvert du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

L'accueil téléphonique a lieu du lundi au vendredi de 8 h à 11 h et de 13 h à 16 h30 au 04 92 25 31 31.

Le Pôle Formation est aussi joignable par mail crpchantoiseau@fondationseltzer.fr.

Vous pouvez également venir visiter l'établissement (locaux pédagogiques, restaurant) et rencontrer l'équipe pédagogique avant votre entrée en formation, sur rendez-vous.



Les locaux

Le Pôle Formation Chantoiseau, d'une superficie de 1 800 m², se développe sur 3 niveaux comprenant :

- 22 espaces pédagogiques (salles de cours et salles de travail des formateurs)
- 5 locaux administratifs

Ces espaces pédagogiques sont tous équipés des moyens technologiques d'information et de communication et d'espaces de travaux pratiques (salles bureautiques, appartement pédagogique, entreprise d'entraînement pédagogique...).

Les salles de cours disposent toutes d'un accès internet, d'un ordinateur portable relié à un vidéoprojecteur, écran de projection, paperboard.



Un centre de ressources situé au rez de chaussée disposant de 9 postes informatiques, d'une imprimante scanner est à la disposition des stagiaires. Il est animé par un professionnel, la documentation technique professionnelle y est centralisée : journaux, revues, livres, accès à la documentation par internet...



La restauration

Il est possible de se restaurer le midi du lundi au vendredi au self au 1^e étage du centre médical Chantoiseau. Lors de votre entrée en formation, un badge vous est remis afin d'accéder au self. La réservation ainsi que le règlement des repas s'effectuent via votre compte Restonet sur internet (3,62 € le repas, tarif en vigueur).

Vous avez aussi la possibilité de faire réchauffer des préparations personnelles dans la salle de restauration des stagiaires située à côté du self.

Depuis 2017, le service restauration s'est engagé dans la démarche Mon Restau Responsable® initiée par le réseau Restau'co et la Fondation pour la Nature et l'Homme, créée par Nicolas Hulot.

Parce que bien manger fait partie du soin, la Fondation s'appuie sur les 80 années d'expérience de sa cuisine locale et sur un niveau de technicité indispensable pour répondre aux enjeux d'hygiène et de sécurité alimentaire qui s'imposent aujourd'hui.



L'hébergement

L'hébergement reste à la charge du stagiaire. Afin de faciliter vos démarches, une fiche " Se loger ", ci-jointe, recense les coordonnées des différents prestataires du briançonnais. Une fiche " Adresses utiles ", ci-jointe, regroupe également les coordonnées des différents partenaires et services du briançonnais.

L'affichage

Un espace d'affichage au rez-de-chaussée, face au centre de ressources, est aussi réservé aux offres de locations d'hébergement des particuliers, aux offres de covoiturage et autres informations utiles à la vie pratique des stagiaires. Toute personne souhaitant afficher une offre ou une demande doit faire valider l'annonce par le secrétariat.

La formation

La formation se déroule :

- en centre, au Pôle Formation selon les horaires suivants :
 - Lundi de 9h à 12h – 13h à 17h
 - Mardi, mercredi, jeudi de 8h à 12h – 13h à 17h
 - Vendredi de 8h à 12h
- en entreprise : les horaires varient selon les besoins des services et des entreprises

Une attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité est exigée à l'entrée en formation et en cours de formation si cette dernière ne couvre pas la durée totale de la formation.

Les dispositifs de prise en charge des frais de formation et d'aides financières

Formation initiale / Formation continue financée par la Région PACA

La Région Provence Alpes Côte d'Azur finance les formations préparatoires et qualifiantes sanitaires et sociales d'auxiliaire de puériculture, aide-soignant, accompagnant éducatif et social si vous êtes :

- étudiant en continuité de parcours scolaire sans interruption depuis plus d'un an
- jeune ou adulte sans emploi, bénéficiant éventuellement d'une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH)

Il vous appartient de vous rapprocher de l'un des prescripteurs Mission jeunes, Pôle Emploi, Cap Emploi afin de faire valider votre projet professionnel. Une commission d'accès à la formation (CAF) se réunit en amont de l'entrée en formation et valide l'octroi de ces places financées par la Région.

Certains frais restent cependant à votre charge : frais de concours, achat de tenues, livres, photocopies, repas...).

Autres aides financières de la Région PACA pour les formations sanitaires et sociales qualifiantes

- La bourse régionale d'études pour les élèves et étudiants en continuité de parcours scolaire
- Le fonds d'aide régionale pour les élèves, étudiants et stagiaires confrontés à des situations de rupture économique particulières
- PASS santé jeunes
- Aide à la complémentaire santé
- La carte ZOU

Vous pouvez consulter le site <https://aidesformation.maregionsud.fr> pour une information actualisée en temps réel.

Formation continue

Si vous êtes salarié en CDI ou CDD, en contrat d'apprentissage, contrat aidé, contrat de professionnalisation..., votre formation peut être prise en charge. Notre secrétariat vous renseignera sur les dispositifs existants.

L'équipe du Pôle Formation

Équipe administrative

Les secrétaires

- Assurent l'accueil physique et téléphonique du public
- Accompagnent les stagiaires dans la constitution de leur dossier administratif et de rémunération
- Assurent le secrétariat général et pédagogique
- Recensent et traitent toutes les informations relatives à la présence des stagiaires en formation
- Etablissent les déclarations d'accident auprès de la sécurité sociale
- Assurent la liaison entre les stagiaires et l'équipe pédagogique et/ou les stagiaires et la direction
- Reçoivent et transmettent au service concerné toutes réclamations ou problèmes rencontrés par les stagiaires au sein du Pôle Formation à l'aide d'un cahier de liaison
- Gèrent la création des comptes RESTONET et l'édition des badges pour accéder au self

L'adjoite administrative

- Supervise toutes les activités du secrétariat
- Gère les admissions des stagiaires
- Assure la liaison entre les stagiaires et les différents prescripteurs, partenaires, financeurs (Mission Jeunes, Pôle Emploi, CAP Emploi, Région Provence Alpes Côte d'Azur...)
- Instruit les dossiers de financement, de rémunération et d'aides de la Région Provence Alpes Côte d'Azur
- Informe les stagiaires des différentes aides mises à leur disposition (bourses régionales, fonds d'aide régionale, carte ZOU, PASS santé jeunes...)

Équipe pédagogique

Le formateur

- Assure le suivi pédagogique et l'accompagnement des stagiaires tout au long de la formation

- Certifie les compétences et aptitudes des stagiaires
- Facilite la professionnalisation et l'intégration des stagiaires

Le formateur référent

Chaque stagiaire est accompagné, dans le cadre du suivi pédagogique, par un formateur référent tout au long de sa formation pour favoriser sa progression au travers d'un parcours personnalisé. Il est identifié pour chaque stagiaire en début de formation.

Il est responsable du suivi global du stagiaire dans toutes les dimensions pédagogiques. Il va se positionner en tant que personne ressource et va organiser des temps de rencontres individualisées et formalisées régulièrement, afin de permettre au stagiaire de mesurer sa progression.

Les référents de stage

Le référent de stage professionnel est le tuteur de stage qui supervise l'accompagnement des stagiaires dans ses apprentissages, c'est un professionnel du terrain de l'entreprise d'accueil. Sa mission est d'accueillir le stagiaire et d'évaluer sa progression dans les apprentissages en situation professionnelle réelle, lors d'entretiens réguliers (entretien d'accueil, bilan de mi-stage, bilan de fin de stage). Puis il formalise cette progression à l'aide d'outils d'évaluation fournis par le centre de formation. Il peut proposer des échanges autour des situations ou des questions rencontrées lors du stage.

Le formateur référent du stage est un formateur du centre de formation. Il est garant de l'articulation des liens entre les deux lieux de formation (entreprise-centre de formation) afin d'assurer l'utilisation des expériences mutuelles dans l'un et l'autre des lieux. L'objectif est de permettre des interactions entre savoirs théoriques et savoirs pratiques, que le stagiaire s'approprie, construit et transforme en compétences professionnelles.

Il est aussi garant que les partenaires de formation (centre de formation-entreprise) orientent la formation vers un objectif commun, dans l'intérêt de la progression du stagiaire dans les apprentissages et le développement des compétences professionnelles.

Les coordinatrices

Elles sont 3 : une sur le secteur tertiaire, une sur le secteur service à la personne, une sur le secteur santé.

Sous la responsabilité et en collaboration avec la directrice de l'Institut de formation sanitaire et social, responsable pédagogique du pôle formation, la coordinatrice organise, planifie et réalise les actions de proximité. Elle accompagne leur mise en œuvre auprès des équipes et des stagiaires.

Elle est également force de propositions pour améliorer l'efficacité des prestations délivrées.

La directrice de l'Institut de formation Sanitaire et social, Responsable pédagogique du Pôle Formation

Elle est responsable de :

- la conception du projet pédagogique
- l'organisation de la formation initiale, préparatoire et continue
- l'organisation de l'enseignement théorique et clinique
- le contrôle des études
- l'animation et l'encadrement de l'équipe pédagogique
- la recherche d'intérêt professionnel conduite par l'équipe pédagogique
- l'organisation des épreuves de sélections et des examens

Elle participe à la gestion administrative et financière, ainsi qu'à la gestion des ressources humaines de l'Institut qu'elle dirige.

Le référent handicap

Le référent handicap est chargé d'organiser la mise en œuvre du parcours de formation de la personne en situation de handicap, de sensibiliser, conseiller les équipes en interne et d'assurer le lien avec les partenaires.

Pour cela, il :

- apprécie les besoins en lien avec la situation de handicap
- permet d'identifier les éventuelles adaptations dans une logique compensatoire
- s'applique à sécuriser le parcours de formation en collaboration avec l'équipe pédagogique
- fait le lien avec les équipes du Pôle Formation
- est source de conseils et d'informations en apportant des réponses concernant l'aménagement de la formation et l'accessibilité des locaux
- s'assure de la mise en place des éventuels aménagements de la formation (rythme, supports pédagogiques, examens...)
- est attentif aux évolutions possibles de la situation de handicap au regard de la formation visée
- est amené à travailler avec les partenaires extérieurs (conseillers en évolution professionnelle, Cap Emploi, Maison des Personnes en Situation de Handicap...)

La démarche pédagogique

Afin de favoriser le développement des compétences professionnelles attendues, l'équipe pédagogique a choisi de favoriser chez l'apprenant :

- la capacité d'évolution (ouverture d'esprit, curiosité, questionnement, remise en question...)
- la tolérance (connaissance de soi, écoute active, remise en question, solidarité, entraide...)
- le sens des responsabilités (se positionner, s'engager, être autonome, prendre des initiatives, participer, réagir, développer sa motivation...)
- l'implication (attitude constructive positive, plaisir d'apprendre, participer à la mobilisation des ressources du groupe, s'engager...)

Pour devenir un professionnel :

- responsable et consciencieux (rigueur, autonomie, conscience professionnelle, discrétion, organisation, disponibilité, prise d'initiative)
- bienveillant et communicant (empathie, écoute active, esprit d'équipe, aptitudes relationnelles)
- capable de travailler en équipe (solidarité, entraide, adaptabilité, collaboration)
- capable de se questionner et d'évaluer sa pratique (curiosité, capacité de prise de distance, remise en question par rapport à l'évolution des pratiques, auto-évaluation)

L'équipe pédagogique s'inspire de la pédagogie adaptée aux adultes et donc utilise des méthodes reposant sur une conception de l'adulte apprenant, responsable, capable d'évoluer, de s'impliquer tout au long de la formation.

La personnalisation du parcours

Dès le début du parcours de formation, le stagiaire est reçu en entretien pédagogique par le formateur référent, afin de coconstruire un contrat pédagogique sur la base d'un test de positionnement et du recueil d'informations nécessaires à la construction individualisée du parcours de formation.

Ce contrat pédagogique est évalué à minima à mi-parcours et en fin de parcours. Le stagiaire bénéficie d'entretiens d'appui en cours de formation, à sa demande ou à la demande de l'équipe pédagogique en fonction de ses besoins spécifiques. Les actions qui peuvent être proposées et formalisées dans le contrat pédagogique peuvent être : un entretien d'explicitation (l'objectif est d'amener le stagiaire à connaître son fonctionnement

d'apprentissage et lui proposer une méthodologie de travail personnalisée), l'informer sur les ressources locales pouvant l'accompagner dans des difficultés périphériques à la formation (mission jeunes, réseau d'assistantes sociales, maison des adolescents, professionnels médical et paramédical, référent handicap...), participation aux différents ateliers du jeudi après-midi animés par les formateurs (no stress, révisions ciblées en fonction des besoins, relaxation, informatique...).

Le parcours de stage en milieu professionnel est personnalisé et le formateur référent effectue 1 visite ou plus par période et/ou un accompagnement téléphonique en s'appuyant sur les outils d'accompagnement du stagiaire en stage. Avant le début de chaque période de stage, le stagiaire est accompagné par le formateur pour formaliser ses objectifs de stage qui seront réévalués par le tuteur professionnel. Ces objectifs seront évalués sur le lieu de stage avec le tuteur identifié en collaboration avec le formateur, et au retour de stage.

Les droits et devoirs du délégué stagiaire

➔ Le cadre réglementaire

Le code du travail dispose que des élections de délégués doivent être organisées pour toute action. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles : vous pouvez donc vous présenter.

Les élections sont organisées au sein du groupe pendant les heures de formation et au plus tard une semaine après le début de l'action.

Si vous êtes intéressé, faites acte de candidature en indiquant sur papier libre à remettre au formateur vos nom et prénom ainsi que la qualité sous laquelle vous souhaitez vous présenter (titulaire ou suppléant).

Le vote a lieu à bulletin secret. Le mandat du délégué a la même durée que celle de l'action de formation. Toutefois, de nouvelles élections sont organisées si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont, pour quelque raison que ce soit, cessé leurs fonctions avant la fin de l'action de formation.

➔ Les missions du délégué stagiaire

- Communiquer à la direction du Pôle Formation les suggestions tendant à améliorer les conditions de déroulement de l'action de formation et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme, notamment au cours de réunions de délégués.
- Présenter les réclamations individuelles ou collectives relatives au déroulement de l'action de formation, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur, notamment au cours de réunions de délégués.
- Il peut également vous être demandé par un stagiaire faisant l'objet d'une procédure disciplinaire, de l'assister au cours de l'entretien auquel il aura été convoqué.

La spécificité du Pôle Formation Chantoiseau

Il regroupe dans les mêmes lieux des publics relevant de plusieurs dispositifs et de diverses réglementations, notamment le code de l'action sociale pour la rééducation professionnelle de travailleurs handicapés ou le code de la santé pour les formations aux métiers du soin.

Des représentants de ces publics sont élus pour participer aux instances mises en œuvre conformément à la législation dont ils relèvent (Conseil de la Vie Sociale, Conseils techniques).

Il est possible d'assurer plusieurs mandats relevant de chacune de ces instances.

L'utilisation des outils informatiques

Les logiciels et ouvrages utilisés en formation sont protégés par les règles du Copyright et les conventions internationales. A ce titre, toute reproduction ou distribution partielle ou totale, par quelque moyen que ce soit, est strictement interdite.

Par ailleurs, afin de protéger les équipements informatiques du Pôle Formation mis à disposition du stagiaire, aucun support de stockage de données (clé USB...) utilisés à l'extérieur de l'établissement ne devra être chargé sur les ordinateurs (programmes divers, fichiers...) sans vérification préalable auprès de l'équipe pédagogique.

L'utilisation d'internet est réglementée à l'intérieur de l'établissement. Il est exclusivement à usage professionnel ou formatif. Un code d'accès vous est attribué en début de formation. Il permet de vous identifier lors des accès internet. Un contrôle des sites visités est régulièrement effectué par le service informatique.

La protection des données (RGPD du 25 mai 2018)

Les données obligatoires à caractère personnel sont recueillies et traitées dans le respect du règlement général sur la protection des données du 25 mai 2018, dans le cadre d'un suivi administratif et pédagogique.

Les destinataires de ces données sont la Fondation Edith Seltzer, la Région Provence Alpes Côte d'Azur, les différents financeurs de la formation professionnelle.

Les délais de conservation des données personnelles reposent sur des obligations légales. Celles qui ne sont plus nécessaires sont détruites.

Ces données personnelles ne sont pas revendues à des tiers.

Conformément à la réglementation, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition relatifs aux données personnelles vous concernant auprès du secrétariat du pôle formation.

➔ Plans et accès

L'accès au Pôle Formation

Le Pôle Formation Chantoiseau est situé dans le département des Hautes Alpes au carrefour des routes de Gap, Grenoble, la Maurienne et l'Italie.

Briançon est reliée aux villes principales par la SNCF et des services réguliers d'autocars et de taxis.

Pour venir de certaines agglomérations comme Grenoble et Nice, les cars sont plus rapides (Il faut entre 2h30 pour venir de Grenoble en car contre 4h30 en train).

Pour venir de Paris, le TGV Paris/Turin s'arrêtant à Oulx (Italie) est la solution la plus rapide (5h en moyenne contre 11h par la ligne Paris/Briançon), une navette assure la liaison entre Oulx et Briançon à chaque arrivée de TGV.

Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de la SNCF, de la gare routière et des agences de voyage.

Les transports

Les transports urbains desservent le Pôle Formation du centre ville et de la gare SNCF, qui se trouvent à 2 km environ. Les circuits et horaires sont affichés au rez de chaussée du Pôle Formation sur l'espace réservé à cet effet ou disponibles sur www.bustub.com/fr/horaires-bustub.

Le stationnement

Un parking est réservé au Pôle Formation Chantoiseau. Vous avez aussi la possibilité de vous garer sur les 3 autres parkings de la fondation, situés au dessus (cf plan Fondation Edith Seltzer).

À votre arrivée, votre numéro d'immatriculation vous sera demandé afin d'établir une vignette à placer derrière votre pare-brise et vous autorisant à stationner sur les parkings de la fondation.

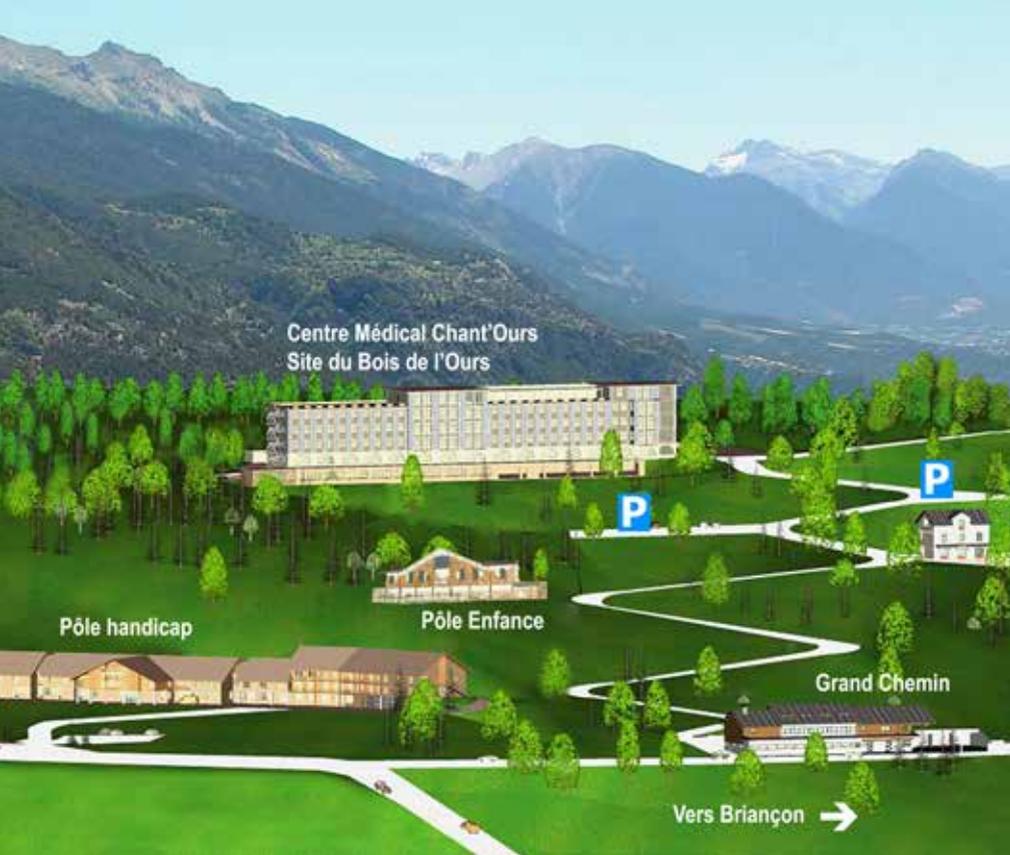
Il est strictement interdit de se garer sur les voies de circulation afin de laisser l'accès permanent aux véhicules de secours et d'incendie. Les véhicules contrevenants s'exposent à leur mise en fourrière.



Plan de la Fondation Edith Seltzer



Fondation Edith Seltzer à Briançon





Fondation Edith Seltzer

Juillet 2020